

Subventions du mois d'avril 2016 : Soutien à l'édition 2016 des Jardins Musicaux

La Neuveville, le 28 avril 2016

Subventions culturelles

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a accordé lors de sa séance plénière du 27 avril 2016 une aide à la réalisation de 30'000 francs à l'édition 2016 des Jardins musicaux pour son projet « Bal(l)ades » mêlant nature et culture en collaboration avec le Parc Chasseral, à laquelle s'ajoutent 8'000 francs de l'Office de la culture, sur préavis du CAF, pour un soutien total de 38'000 francs.

Le CJB octroie sa contribution annuelle 2016 à l'Atelier de Bruxelles de 6'000 francs, un atelier qui permet à des jeunes artistes de venir y vivre en résidence pendant six mois et ainsi de se consacrer entièrement à la création artistique.

Le CJB accorde une aide à la création de 5'000 francs à Mallika Hermand pour la création d'un livre-CD intitulé « Elue » ainsi qu'une garantie de déficit de 2'000 francs pour sa tournée. Le CJB soutient également la production d'un livret CD intitulé « Menno Canto chante Mani Matter » de l'association Mani Canto avec un montant de 4'000 francs. Le Chœur Arpège obtient une garantie de déficit de 1'500 francs pour son concert à Bévillard de la part du CJB et 2'000 francs supplémentaires de l'Office de la culture sur préavis du CAF. L'Union des chanteurs jurassiens se voit attribuée une subvention annuelle de 1'000 francs.

Fonds de loterie

Le CJB préavise favorablement à l'intention du Conseil-exécutif une subvention de 250'000 francs à la Fondation Digger pour un projet de regain de terres agricoles minées dans la province de Huambo en Angola. Toujours dans le domaine de l'aide au développement, le CJB octroie une subvention de 16'320 francs à la Fédération interjurassienne de coopération et de développement (FICD) pour le développement d'une école rurale pour jeunes femmes au Burkina Faso.

Le CJB transmet un préavis positif à l'intention du Conseil-exécutif en ce qui concerne un projet de rénovation de murs en pierres sèches de la Bourgeoisie d'Orvin pour un montant de 90'000 francs. Dans ce domaine également, le CJB accorde une subvention de 10'200 francs à la Bourgeoisie de Cortébert.

Le CJB octroie une subvention de 7'750 francs au Cinéma Palace à Bévillard pour le remplacement des portes d'entrée et de secours ainsi que pour l'éclairage de la corniche et de la scène. Le CJB accorde une subvention de 19'200 francs à la commune de Corgémont pour la rénovation d'une place de jeux et 4'000 francs pour l'édition d'une brochure touristique par la commune de Tramelan.

Fonds du sport

Le CJB soutient l'assainissement des toilettes dames et hommes de la piscine en plein air ainsi que le remplacement de la chaudière de la halle de gymnastique de la Marelle de la

commune de Tramelan pour un montant total de 9'040 francs. Le CJB contribue également à la rénovation des douches et des toilettes du vestiaire du Football Club La Neuveville – Lamboing pour un montant de 11'500 francs.

Le CJB attribue des subventions pour l'achat de matériel sportif au Football Club Bévillard-Malleray, au Skater Hockey-Club La Neuveville, au Haltéro-Club Tramelan, à Arc et Forêt ainsi qu'aux communes de Corgémont et Courtelary pour un montant total de 5'340 francs.

Le CJB soutient les cours de l'année 2014 de l'association de gymnastique du Jura bernois avec une contribution de 3'627.50 francs. Dans le cadre du soutien aux manifestations sportives, le CJB octroie deux subventions de 2'000 francs chacune pour l'organisation de la course de ski-alpinisme et de raquettes la Chasseralienne et pour le championnat bernois d'haltérophilie organisé par l'Haltéro-Club Tramelan.

Total des subventions accordées ou préavisées

Le CJB a accordé ou préavisé, dans sa séance du 27 avril 2016, des subventions pour un montant total de 480'477.50 francs.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73